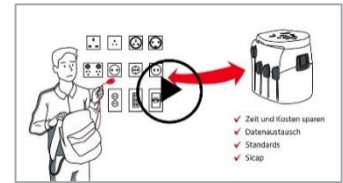


Fiche d'information Sicap « Standards informatiques pour la chaîne pénale »

La standardisation, la clé d'une numérisation réussie

- Grâce aux standards, les interfaces de différentes applications métier parlent le même langage
- Les standards assurent la compatibilité entre différents systèmes, applications et technologies
- Ils définissent des spécifications et des protocoles uniformes qui permettent un échange fluide d'informations et de données



[Vers la vidéo](#)

Quels sont les avantages de la standardisation ?

- Les données et les documents peuvent être échangés sans problème entre les applications métier
- Les informations ne doivent pas être saisies manuellement à chaque fois
- Aucune information n'est perdue
- Les erreurs de saisie et de confusion sont réduites, ce qui améliore la qualité des données
- Les collaborateurs gagnent du temps pour se consacrer à d'autres tâches
- Les développeurs/fournisseurs s'en tiennent aux directives en vigueur, pas de développement sur mesure

Quelles sont les organisations qui en bénéficient ?

- L'ensemble des autorités et des acteurs de la chaîne pénale (en particulier la police, les ministères publics, les tribunaux, l'exécution des sanctions pénales ainsi que Justitia 4.0 / justitia.swiss)
- Toute autre autorité dans les domaines de la justice et de la police, p. ex. casier judiciaire
- Organisations en contact avec les autorités judiciaires et policières, p. ex. entreprises transports publics

Qui gère les projets et services de Sicap ?

- Sicap évalue le potentiel de standardisation, définit les standards en impliquant des spécialistes de la justice et de la police, accompagne les mises en œuvre pilotes, soutient l'introduction ultérieure et développe les standards existants si nécessaire
- En tant qu'organisation commune de HIJP et TIP (Technique et informatique policières suisses), Sicap mène toutes les activités dans le cadre de l'association eCH et en collaboration avec le CSI-DFJP
- Sicap est piloté par le comité Sicap, composé de représentants de toute la chaîne pénale, ainsi que par le Service Management Sicap

Quel est le calendrier et quelles sont les échéances ?

- 2024 : clôture du projet « Redesign eCH-0051 »
 - Nouveau catalogue de données de base eCH-0051
 - Nouvelle norme eCH-0280 pour dénonciations pénales dans les transports publics (avec application pilote)
 - Mise en place d'une solution centralisée pour les valeurs de référence/tables de codes
 - Assurance qualité au moyen du [service SanityCheck](#)
- Dès 2025 :
 - Développement du catalogue de données de base eCH-0051
 - Publication de nouvelles normes eCH avec le soutien des groupes de travail concernés, par ex. :
 - Échange de données entre la police et les services des automobiles
 - Échange de données entre la police et les ministères publics
 - Remise d'ordonnances pénales au secteur pénitentiaire en vue de leur exécution
 - Livraison des déclarations des logeurs à la police
 - Support permanent et assurance qualité pour la mise en œuvre

Que peut faire votre autorité ou comment peut-elle se préparer ?

- Utiliser les standards Sicap-eCH existants / en cours de développement dans tous projets informatiques
- Exiger de tous les fournisseurs de logiciels, et en particulier d'interfaces, l'utilisation des normes eCH existantes (dans les appels d'offres, les contrats ou les accords de services (SLA))
- Utiliser le [service SanityCheck](#) avec ses protocoles de test Sicap comme condition préalable à la pré-acceptation et à l'acceptation des livrables. En particulier lors de renouvellements à grande échelle d'applications métier : exiger les standards manquants et soutenir Sicap dans leur élaboration
- Communiquer vos besoins et souhaits à l'équipe Sicap : sicap@his-schweiz.ch